



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du *Canton de Gore*
AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est donné qu'une séance extraordinaire convoquée par la Greffière-trésorière aura lieu le lundi 29 juin 2026 à 17 h 30 à la place régulière des séances.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. DÉPÔT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE : 2^e PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE, EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 248 ET CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE ALLÉE D'ACCÈS ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT SUR LE LOT 5 081 112 SITUÉ SUR LA RUE HAZLETT-HICKS, DANS LA ZONE VI-10
5. ADOPTION PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE, EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 248 ET CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE ALLÉE D'ACCÈS ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT SUR LE LOT 5 081 112 SITUÉ SUR LA RUE HAZLETT-HICKS, DANS LA ZONE VI-10
6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 240-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 240-06 CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES AU PARC DU LAC BEATTIE – STATIONNEMENT
7. ORDONNANCE EN VERTU DU RLRQ, C. P-38-002, R.1 : CHIENS PORTANT LES LICENCES NO 1673 ET NO 1674 AU 9, CHEMIN BOUCHETTE
8. ORDONNANCE EN VERTU DU RLRQ, C. P-38-002, R.1 : CHIENS SANS LICENCES AU 9, CHEMIN BOUCHETTE
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Gore, ce 11^e jour du mois de juin 2026.


Sarah Channell
Greffière-trésorière